

COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 décembre 2023

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal :	11
- en exercice :	10
- qui ont pris part à la séance :	10
- votants	10

Date de convocation : 28/11/2023

Date d'affichage : 28/11/2023

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, voté à l'unanimité en début de séance, sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le cinq décembre deux mil vingt-trois à 18 h 30.

Présents : Mmes ARSAC Pascale – RENARD Brigitte - PERRIN Marie-Josèphe
Mrs ALINS Franck - BRACHET Florian - CHARPENEL Aurélien
COEUILLET Christophe - DI BENEDETTO Vincent - VERNERET Jacques

Secrétaire de séance : Mme RENARD Brigitte

OBJET : UTILISATION DE LA SALLE COMMUNALE D'ANIMATIONS
TARIFS DE LOCATIONS au 1^{er} janvier 2024

Le Conseil Municipal, en accord avec son Maire, après délibération et à l'unanimité des votants **DECIDE DE NE PAS MODIFIER** les tarifs pour 2024 :

UTILISATEURS	PERIODES	TARIFS 2023	TARIFS 2024
- Résidents	week-end	450 €	450 €
	week end <u>avec salle d'associations</u>	500 €	500 €
	la journée en semaine (grande salle)	300 €	300 €
	Salle associations <u>la journée si grande salle non louée et hors office</u>	100 €	100 €
- Extérieurs	week-end	1 200 €	1 200 €
	week-end <u>avec salle d'associations</u>	1 250 €	1 250 €
	la journée en semaine (grande salle)	500 €	500 €
- Caution		750 €	750 €
- Caution pour clés		35 €	35 €
- Associations Portoises + RPI	1 ^{ère} utilisation	Gratuit	Gratuit
	2 ^{ème} utilisation	Gratuit	Gratuit
	à partir de la 3 ^{ème} utilisation	200 €	200 €
- Chauffage		Compris	Compris

La présente délibération annule et remplace celle du 03 novembre 2022

Et ont les membres présents signé au registre
AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Maire,
Jean-Bernard CHARPENEL

